

Objet :

V/réf :

N/réf :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le onze avril deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 29 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M DEHON Gérard, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine ; Mme OBLED Aurélie, procuration à Mme CATTEAUX Annick.

Absents : M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M CARRIERE Guy pour secrétaire.

QUESTION N° 16/2023

BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS - ANNEE 2022

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre COUVENT

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la ville pendant l'exercice budgétaire de l'année 2022, retracé par le compte financier unique auquel ce bilan sera annexé.

En 2022, le bilan des cessions et acquisitions s'établit comme suit.

VILLE de NEUVILLE SAINT REMY

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

ACQUISITIONS

Désignation du bien	Localisation	Références Cadastres	Origine de Propriété	Identité du Cédant	Achat
TOTAL					0,00 €

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

CESSIONS

Désignation du bien	Localisation	Références Cadastres	Origine de Propriété	Identité du Cessionnaire	Montant
Terrain	84 rue de Lille	Parcelle AC 210	NEUVILLE ST REMY	SCI QG	41 500,00 €
Bâtiment	108 rue de Lille	Parcelles AB 373 et AB 375	NEUVILLE ST REMY	SCI PAP	110 500,00 €
TOTAL					152 000,00 €

Pour copie conforme
Délibération publiée sur le site Internet le 14 avril 2023
Transmise à la Sous-Préfecture le 14 avril 2023

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy



Guy CARRIERE,

Secrétaire de séance.